

Marcel YABILI

Le roi génial et bâtisseur de Lumumba (tome 4) :
LE LIVRE BLANC



Bruxelles de Léopold II...



Place du Trône, Bruxelles © L'auteur, 2022.

À Bruxelles, les sites de Léopold II et de Lumumba sont proches. Il en est de même dans l'histoire du Congo. En effet, les frontières formées par l'un ont été défendues par l'autre. Mais, leurs admirateurs se haïssent ; ils sont irréconciliables. Pourtant, Lumumba n'avait jamais blâmé Léo II. Lui, il savait pourquoi il le nommait « roi bâtisseur ».

... et de Lumumba



Porte de

Namur, Bruxelles © L'auteur, 2022.

Il faudrait se rendre à Bruxelles, pour voir et comprendre. Ceux qui veulent déboulonner Léopold II n'honorent pas non plus Lumumba. Sa place dédiée sert davantage de parking à vélos. Ni fleurs ni bougies. Mais, mépris et insultes. Pour les gens des deux bords, l'histoire du Congo n'est pas de la vérité. C'est une manette de jeu.

DU MÊME AUTEUR

Droit

Code de la Zaïrianisation, Éditions Mwanga Hebdo, 1975.
État de droit : les contrôles de constitutionnalité par la Cour Constitutionnelle, les Cours et les Tribunaux, PUL, 2012.
Les Juridictions Judiciaires, Ed. M.Yabili, 2013.
Je crois en Droit, Ed Bahû-Bab, 2014.
50.000 taxes, Mediaspaul, 2016.
La fiscalité réglementaire, PUL, 2018.
Ikyupo, étude comparative des mariages, PUL, 2019.

Littérature et essais

Le géant d'Afrique, le géant d'Asie : histoire d'un combat méconnu. L'Harmattan, Paris, 2012.
Vraiment : Congo, une tribu, Mediaspaul, 2015.
Je connais mon visage, Mediaspaul, 2015.
Really ! Congo, a tribe, Mediaspaul, 2016.
Deux saisons sans la 3e république, Les Impliqués, 2017.
Chine-RD Congo, chronique d'une colonisation choisie, L'Harmattan, 2020.
Le roi de Lumumba (T1), Fake news, Mediaspaul, 2020.
Mijn waarheid over Leopold II (NL), Musée Familial, 2020.
Le roi de Lumumba (T3), 135 ans et+, Mediaspaul, 2021.
The Greatest Fake News (EN), Musée Familial, 2021.
Chine-RD Congo, il manque un détail, Les Impliqués, 2022
Le roi de Lumumba (T2), Une Imposture, Mediaspaul, 2022.
De koning van Lumumba, Een mystificatie, Musée Familial, 2023
Mon Job d'Avant : grand reporter, Calures, 2023

Arts & Culture

Un arbre sur la Lubumbashi, Musée Familial Yabili, 2017.
175 millions ! en 2045, Musée Familial Yabili, 2018.
Lubumbashi, carte architecturale du patrimoine, ULB, 2019.
Watoto, Musée Familial Yabili, 2021.

Nb. Les titres parus à partir de 2012 existent aussi en format numérique, et sont en vente sur les plateformes internationales.

*Aux historiens congolais,
dont la race merveilleuse,
à peine éclosé,
est menacée d'extinction !*

Les causes difficiles ne devraient ni effrayer ni paralyser. Elles me font, chaque fois, sursauter. Je m'étonne et je réinitialise mes connaissances pour mieux comprendre et les partager avec tout le monde, même des étrangers et dans d'autres langues. Alors que j'écris pour mes compatriotes.

Walter fut témoin de mon premier bouleversement devant l'abondance et l'énormité des *fake news* sur le Congo, la passivité et la lâcheté générale. Manù avait tout filmé.

Georges me choisit comme le juriste attiré d'un groupe d'experts sur les abus, crimes et souffrances du passé colonial pour une prestigieuse revue scientifique américaine. J'avais, de suite, indiqué à mes brillants collègues qu'« une compilation historique, même de très haute qualité, conclura inévitablement à une exploitation du peuple congolais, criminelle, insupportable et permanente dans le temps, malgré la diversité des nations impliquées et les mutations de l'ordre mondial. Cela renforcerait la désespérance des gens. Le Congolais doit-il se sentir handicapé par les "mains coupées" sous Léopold II ou se dire que, malgré cela, il dispose des deux mains pour bâtir, en plus beau, son pays ? Ce qui importe, c'est un travail qui suscite la résilience.... »

En effet, l'histoire est faite par la manière de la raconter.

Voici rassemblées en exclusivité des informations inédites.

Voici trois sentences :¹ une internationale de l'époque, et deux autres, selon les perceptions directes de chacun.

Voici de quoi répondre à cette question: Léopold II a-t-il été le chef d'un État ou d'une association de malfaiteurs ?

Les préjugés risquent de ne pas en sortir vivants...

Des documentalistes publics, Véronique Kabongo, David Mugnier et Françoise Devaux m'ont accompagné pendant deux années et de manière remarquable. Je les remercie.²

Lubumbashi, avril 2023.

L'auteur.

¹ La quatrième sentence, in *Le roi de Lumumba (T5), Au Tribunal*, 2023.

² Il n'y a pas de remerciements pour un sponsor quelconque. Il n'y en a pas !

RÉSUMÉS DE LA « PENTALOGIE »

Une carte publiée en 2017 m'avait fait bondir : les narratifs du passé manquent totalement de cohérences internes. J'ai été obligé de tout vérifier, de tout réapprendre et partager.

La critique historique a révélé des *Fake news* (T1), ainsi que la représentation *raciste* des Congolais qui n'ont d'existence qu'au titre d'humiliés et de dégradés. Cela est choquant !

J'ai visité *135 Ans et +* (T3), de Léopold II à aujourd'hui, en passant par Lumumba, avec en creux les parcours bien réels de ma famille¹ et de mes connaissances. Le fil conducteur de la dignité des gens mène à une histoire nouvelle et cohérente, compréhensible et plus véritable. Apaisée et revigorante.

J'ai ensuite dénoncé *Une Imposture* (T2) ; celle d'écrire une histoire *belge* du Congo sans sa demande ni sa participation.

La fréquentation des tribunaux m'a appris qu'un simple détail peut renverser des vérités consacrées par tout le monde. Et comment on peut juger valablement par un simple coup d'œil. Avec l'expérience de mon musée, le lecteur est un visiteur qui engage le dialogue ; il apprend et il juge par ses perceptions au lieu d'écrits savants et manipulateurs. Tout est mis à plat : chacune des années des quatre siècles de la traite transatlantique, les explorations du Congo, les clauses des traités signés par les rois locaux, le fameux Discours de Léopold II aux missionnaires, le contenu réel du traité de Berlin de 1885. Etc.

Le Livre Blanc (T4) fait l'étalage d'éléments visuels, de cartes, d'images et de tous les actes d'organisation et de gestion du Congo, année par année.² Cette abondance n'enferme pas le lecteur-visiteur. Mais il est difficile que les préjugés en sortent vivants. Ceux qui seraient gardés sont allégés.

Au Tribunal (T5), toutes les accusations contre Léopold II sont examinées. C'est un accusé qui est présumé coupable !

¹ Yabili , l'homme modérateur (pages 78, 111, 174 et 201).

² Graphisme MacGraph.be - Benjamin Huwart.

INTRODUCTION

Notes de fin de chapitre en page 18

Les deux pieds sur terre

Il faut vivre ici pour savoir. Et parler valablement d'ici.

L'immersion dans le présent réel offre un regard toujours instructif sur le passé, parce qu'il faut réussir le futur. Sans vivre ici on ne peut calibrer les récits ni leur véritable réalité.

Car ici, on est toujours concerné. Avec les deux pieds sur terre, les contradictions apparentes ne donnent pas le vertige.

En séjour au Congo, le président français Macron fut applaudi lorsqu'il insista sur l'intégrité territoriale ; il but de la bière au goulot de la bouteille dans un quartier festif de Kinshasa ; l'Orchestre Symphonique kimbanguiste lui exécuta un extrait du Requiem de Mozart. Les Congolais ont approprié, selon leur libre choix, les frontières, des boissons et des musiques apportées par la colonisation.



Serge Kakudji, qui avait fréquenté au Congo la chorale d'une ancienne paroisse de missionnaires catholiques est, en Europe, un brillant contre-ténor de musiques baroques. Avec Julie Mossay dans Chiaroscuro, 2015 © Nathalie Yabili.

Dans un quartier populaire de Kinshasa, un homme suspecté de vol avait été lynché et brûlé vif. La foule alentour hurlait. Quelqu'un traversa le cercle des spectateurs, se pencha et saisit le pénis carbonisé pour le mordre. On parle de « justice populaire ». Personne n'est poursuivi pour ces meurtres.

Au centre du pays, des femmes âgées chantaient et dansaient en rond. Leurs invocations devinrent des incantations. Elles se gratèrent le sexe en proférant des malédictions à tout candidat à la présidentielle, autre que leur enfant du terroir.

Dans la région mythique de l'ancien Lac Léopold II, il manque de terres pour une tribu stigmatisée, méprisée et qui vit de petits métiers dans les villes. Les Yaka doivent payer les Teke en récoltes des champs. Le taux ayant triplé pour le maïs et quintuplé pour le manioc, il y eut des affrontements, plus de 300 morts en six mois, et des centaines de maisons, incendiées. Ailleurs, on a même tenté de découper des bras !



Capture d'écran © TDR, 2023.

Ce sont les Congolais tiennent le curseur de valeurs universelles, intemporelles et immatérielles : paix, justice, volonté politique, sécurité, confiance, droits humains, bien-être¹, etc.

Ils ont aussi en main leur identité et leur histoire.

Naufrage de l'imposture belge

Mais, des valeurs congolaises sont malmenées ailleurs !

En plein XXI^e siècle et sans que la RD Congo l'ait demandé ou y ait été associée, les députés belges s'étaient apprêtés à en écrire l'histoire à l'encre de chine, par un vote politique.

Cette imposture fut dénoncée,² avec constance.³

C'est délibérément qu'on ne tint pas compte de l'opinion qu'un président de la RDC avait exprimée directement à ce même parlement. La repentance et des réparations furent recherchées, non pour les millions de Congolais du Congo, mais pour quelques Belges d'origine congolaise, empaquetés avec ceux du Rwanda et du Burundi. Les droits de ces citoyens contre le racisme et la ségrégation en Belgique devraient être honorés en raison de traumatismes coloniaux. Ce qui veut dire qu'on ne les leur reconnaissait pas ou qu'ils les auraient perdus si le passé ne s'avérait pas traumatisant. Etc.

Ce scénario imposa une histoire sélective et univoque instrumentalisant et figeant les Congolais dans les seules postures constantes d'exploités, violentés et humiliés. Les informations contraires furent écartées. Les sources et les analyses indépendantes furent combattues et décrédibilisées.

Cette imposture est formellement établie, et avouée ici.

Les auteurs alternatifs et rectificatifs de l'histoire du Congo ont été intentionnellement salis et traités de « farceurs » en « quête d'une décoration royale belge ». Suite aux protestations,⁴ on dit que ces insultes et calomnies étaient de l'« humour noir »⁵ destiné à des « racistes ». ⁶ De même, on avait reconnu la valeur des mêmes travaux blâmés et censurés.⁷

La Commission parlementaire belge a fait naufrage.

Ce fut une excellente nouvelle.

Jamais ! Une imposture ne devrait triompher !

Mais on dit aussitôt que « la lutte va continuer ». ⁸

À l'étranger.

Sans les Congolais.

Sans dignité ni vérité ?

Horum omnium ... Non bis in idem

Il faut le dire : tous sont d'accord...

Le « temps béni des colonies » est bel et bien fini ! Même au figuré. Il ne se trouve plus personne qui justifierait l'assujettissement de certains peuples à d'autres. L'histoire montre aussi qu'aucune domination ni fatalité ne sont irréversibles. Voilà de bonnes nouvelles pour tous, anciens colonisés et anciens colonisateurs.

Mais on ne voit plus que la colonisation des Noirs. Et on n'en parle qu'en termes d'abus et de crimes. Sans nulle lueur. Comme si, s'agissant de Noirs, tout devrait être noir !

Pourtant, partout et de tout temps, on avait pratiqué ou subi de la colonisation ou de la domination extérieure. Les pays qui font exception se comptent sur les doigts d'une main.⁹ Il a fallu attendre l'année 1945 pour que « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » fasse de la colonisation un crime ! Cela est récent...

Au temps où les habitants de la Gaule furent eux-mêmes colonisés par les Romains, César leur fit couper les mains¹⁰. Le général écrivit, alors, *Horum omnium fortissimi sunt Belgae* : « de tous les Gaulois, les Belges sont les plus braves ». ¹¹ Mais les Belges actuels se lamentent : « *Horum omnium... de toutes, la pire colonisation fut belge* » ! ¹²

Léopold Louis-Philippe Marie Victor de Saxe-Cobourg-Gotha couronné Léopold II, « roi des Belges » incarnerait à lui seul le système de la colonisation. Pour avoir été, de 1885 à 1908, le « roi souverain » du Congo, il est une *horreur absolue*, le précurseur de Staline, d'Hitler et de Pol Pot.¹³

Mais en disant cela, on ne dit pas tout.

Le *crime du Congo*¹⁴ n'existerait pas sans ses victimes ! Il n'y aurait ni colères ni repentances sans des Congolais, en particulier, ceux qui vivent au Congo et vivent de ce pays. Pour évoquer ce passé, on se sert de gens comme décors d'une tragédie. On oublie qu'ils existent réellement.

On oublie leur humanité dotée de raison et de passions, des mêmes droits des peuples¹⁵ et des mêmes droits humains¹⁶ qu'ailleurs. Ils n'ont pas uniquement subi un passé ; ils l'ont surtout

vécu: 7 jours sur 7, en 8395 jours des 23 années de l'État Indépendant du Congo (*EIC*).

« Nous savons tous lire, et chacun a le droit d'avoir sa propre lecture de son propre passé national. Malgré les déferlantes mondiales du *wokisme* et du *décolonialisme*,¹⁷ les Congolais du Congo n'ont demandé à personne de parler à leur place. Ni pour eux. Ils n'ont pas donné de sang pour badigeonner des statues coloniales à déboulonner.

« Tout le tintamarre sur le *crime du Congo* se fait en dehors. On exploite les vies de nos ancêtres en violation du droit à la protection des données privées de nos communautés.¹⁸ Nous n'avons pas autorisé à n'être représentés – ainsi que le feraient des racistes – qu'en naïfs, dégradés et humiliés, plutôt qu'en héros à la *Black Panther* ou *Wakanda Forever*.¹⁹

« Devrions-nous penser que "puisque ce sont des Blancs et des Belges qui l'affirment eux-mêmes", leur ignominie nous pèse? Pas si vite ! Plusieurs autres *Blancs* accoururent ici : des Grecs, des Portugais, des Italiens, des Juifs et même des Russes ; ils ne témoignent pas de la *pire* colonisation ».²⁰

« Les Congolais n'ont pas besoin des pleurs d'une Belgique sans fierté ni dignité d'assumer son propre passé,²¹ et qui cultive la mauvaise réputation de Léopold II sans soutenir la bonne image de la RD Congo qui en a tant besoin ... »²² D'ailleurs, Léo II soupira « *petit pays, petites gens, petit esprit* » ! Parce que les Belges ne comprenaient pas le Congo !

Les historiens pourraient rappeler que les gouvernements du monde avaient déjà, en leur temps et en moins de cinq ans, jugé Léopold II et les 23 ans de l'*EIC*.

De leur côté, des juristes rappelleraient qu'on ne juge pas les morts, ni une carcasse datant de 1909. Ils diraient « *Non bis in idem* : on ne juge pas deux fois la même affaire ».

En toute logique et honnêteté, la vraie relance du *crime du Congo* commence par l'histoire exacte des accusations, du *procès* et de la sentence de l'époque. La voici.